

# Prise de position

## Table de matières

1. Ressources naturelles et développement économique
2. Mettre fin à la corruption et promouvoir la transparence des revenus
3. Principales recommandations



## Promouvoir la Transparence des paiements effectués par les Compagnies pétrolières et gazières

Les revenus résultant de l'exploitation des ressources naturelles d'un pays doivent être utilisés au profit de sa population et contribuer à son développement. Assurer l'accès aux informations relatives aux paiements et aux revenus permet à la société civile d'être mieux armée pour exiger que les gouvernants des pays d'origine des compagnies pétrolières et gazières et des pays hôtes soient responsables de leurs décisions et de leurs actions en matière de développement. Pour cela, les entreprises et les États doivent fournir des informations plus précises et plus complètes sur les revenus des industries extractives (soit les industries pétrolières, gazières et minières). Les informations publiées doivent couvrir à la fois les montants payés aux États en échange des licences d'exploitation et la manière dont les États utilisent ces fonds. Ces informations fourniront alors aux citoyens les preuves leur permettant de faire pression sur les gouvernements des pays riches en ressources naturelles afin que ces derniers utilisent leurs revenus au bénéfice de l'ensemble de leur population.

## Qu'est-ce que le Projet pour la Transparence des Revenus (PRT)?

Le Projet pour la Transparence des Revenus (PRT) est conduit par Transparency International en partenariat avec le Revenue Watch Institute. Les autres participants au projet sont la CAFOD, CARE UK, Global Witness, Save the Children UK, le Secours Catholique et les autres membres de la coalition *Publish What You Pay* (PWYP).

Le projet PRT, en tant qu'initiative indépendante de la société civile, est complémentaire de l'approche de l'ITIE. Ainsi, le projet PRT évalue les politiques et pratiques des gouvernements hôtes, des gouvernements des pays d'origine et des entreprises au moyen d'un ensemble de critères plus large que celui utilisé par l'ITIE.

Dans ce cadre, le *Rapport 2008 sur les performances des compagnies pétrolières et gazières* publié par TI évalue 42 grandes compagnies, opérant dans 21 pays, sous l'angle de la transparence de leur communication, notamment en matière de paiements effectués au profit des gouvernements des pays hôtes.

Les sociétés considérées comme réalisant une performance élevée sont celles qui divulguent, pays par pays, des informations détaillées sur les paiements effectués au profit des gouvernements hôtes (par exemple, le montant des impôts et des «profit oil»), sur leurs opérations (par exemple le volume de production et les coûts) et enfin sur leur politique de lutte contre la corruption (par exemple, les codes d'éthique, les procédures d'alerte et de reporting). Les sociétés considérées comme réalisant une performance moyenne sont celles qui divulguent des informations sur les paiements effectués au profit des gouvernements des pays hôtes par grande zone géographique tandis que les sociétés les moins performantes publient peu d'informations dans les différents domaines évalués.

Pour plus d'informations:  
[www.transparency.org/policy\\_research/surveys\\_indices/promoting\\_revenue\\_transparency](http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/promoting_revenue_transparency).

## 1. Ressources naturelles et développement économique

Les industries pétrolières, gazières et minières, qui constituent ensemble les industries extractives (IE), génèrent des richesses considérables. Selon des statistiques récentes, la valeur annuelle des exportations mondiales de pétrole s'est élevée à près de 900 milliards de dollars, soit un peu plus de la moitié du revenu cumulé des 53 pays les plus pauvres de la planète<sup>1</sup>.

Pourtant, dans de nombreux pays, l'abondance en ressources naturelles s'est bien souvent transformée en malédiction. Au niveau mondial, près de 60 % des pauvres vivent dans des pays riches en ressources naturelles. Les faits montrent que, parmi les pays en développement, ceux qui sont les mieux dotés en ressources naturelles souffrent d'une plus faible croissance économique, de conflits, voire de guerres civiles. Les turbulences qui affectent actuellement la région du Delta du Niger, zone particulièrement riche en pétrole, en sont un témoignage.

Des statistiques de la Banque Mondiale indiquent de plus que les pays dont l'économie dépend fortement de la production de pétrole sont particulièrement peu avancés en matière de responsabilité publique et de droits civils et politiques. Lorsque les revenus du pétrole et du gaz alimentent largement les budgets publics, les citoyens exercent un contrôle très limité sur les choix budgétaires et la transparence paraît un objectif très lointain<sup>2</sup>.

Un tel environnement favorise le développement de la corruption. Dans les pays riches en ressources naturelles, la corruption fait que les revenus pétroliers et gaziers, qui devraient être investis dans l'éducation, la santé, l'eau et les infrastructures en général, sont détournées ou mal employées, entravant ainsi leur développement. L'O.N.G. Human Rights Watch estime qu'en Angola plus de 4 milliards de dollars de revenus pétroliers perçus par l'État ont «disparu» entre 1997 et 2002, soit un montant similaire à l'ensemble des fonds publics consacrés aux programmes sociaux au cours de la même période<sup>3</sup>.

Au Nigéria, les organismes de surveillance nationaux et internationaux ont suggéré que la corruption favorisait les difficultés politiques, économiques et sociales du pays, avec chaque année une part importante des revenus pétroliers détournée<sup>4</sup>. Alors qu'en 2007, les revenus issus de l'exportation nette de pétrole dans le pays étaient évalués à environ 411 dollars par habitant<sup>5</sup>, la plupart des Nigériens continuaient à vivre avec moins d'un dollar par jour<sup>6</sup>.

Le Nigéria tente actuellement de résoudre la question des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles en demandant aux entreprises qui opèrent sur son territoire de divulguer le montant des paiements qu'elles effectuent. Une législation votée au Nigéria en 2004 et entrée en vigueur en 2007 fournit le soutien légal favorisant la mise en place de cette mesure. L'expérience montre qu'une telle mesure peut permettre une meilleure utilisation

des ressources d'un pays, au profit de la croissance économique et du bien-être de la population, et peut également contribuer à faire reculer la corruption.

## 2. Mettre fin à la corruption et promouvoir la transparence des revenus

La transparence dans l'utilisation des revenus est la condition clé permettant aux ressources naturelles de cesser d'être une malédiction et de devenir une bénédiction<sup>7</sup>. La transparence peut porter les principes essentiels pour une gestion responsable et équitable des industries extractives, au bénéfice des entreprises, pays et citoyens, en :

- 🌐 **Soutenant la responsabilité des autorités publiques.** Sans transparence ni accès à l'information, les citoyens ne peuvent se mobiliser pour le changement. Des citoyens informés peuvent agir pour faire respecter leurs droits et tenir les gouvernants pour responsables de leurs actions, décisions et de leur utilisation des fonds publics. La mise en jeu de la responsabilité des gouvernements exige que le public puisse accéder librement à des informations précises et fiables relatives à l'exploitation des ressources naturelles et aux flux financiers qui en sont tirés. Mais aujourd'hui encore, l'essentiel des informations relatives aux paiements effectués par les entreprises au titre des droits d'extraction et à l'utilisation de ces ressources par les gouvernements reste confidentiel et échappe au contrôle des citoyens.
  
- 🌐 **Informant pour réduire la corruption.** Des études empiriques suggèrent que la transparence est systématiquement associée à un faible niveau de corruption. Ainsi, par exemple, les pays disposant d'une presse libre sont plus à même de contrôler la corruption<sup>8</sup>. De même, l'expérience des pays dans lesquels des enquêtes de suivi des dépenses publiques (ESDP) ont été conduites illustre de quelle manière l'accès à l'information permet de réduire la captation politique et bureaucratique des ressources, ainsi que les fuites et détournements des ressources financières et des biens publics. Une ESDP conduite en Ouganda en 2001 a montré que la publication des données de l'enquête, associée à une campagne d'opinion et une surveillance plus étroite exercée sur le gouvernement central a permis de réduire de 80 % à 20 % la part des ressources détournées sur les fonds alloués à l'éducation au niveau régional<sup>9</sup>.
  
- 🌐 **Encourageant les bonnes pratiques (et les profits) des entreprises.** Il existe des exemples marquants d'entreprises du secteur des industries extractives qui ont fait preuve de transparence tout en se révélant capables d'attirer les investisseurs, de générer des profits et de capitaliser leur avantage en termes de réputation. Les parties prenantes accordent plus facilement leur confiance à des entreprises qui respectent des standards élevés d'intégrité et de transparence. Par ailleurs, les investisseurs prennent de plus en plus en considération les critères liés à la transparence et à la responsabilité sociale d'entreprise, facteurs de

### Qu'est-ce que l'ITIE?

Un nombre croissant d'organisations internationales agissent pour promouvoir une plus grande responsabilité dans la gestion des ressources naturelles et une plus grande transparence des informations relatives aux flux financiers dans les industries extractives. La démarche et le champ couvert diffèrent selon les organisations concernées.

L'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) est une coalition à la pointe de la lutte pour la promotion de la transparence. L'ITIE s'appuie sur une démarche volontaire des gouvernements hôtes et des compagnies extractives qui s'engagent à divulguer l'ensemble des paiements reçus ou effectués à l'occasion de l'exploitation des ressources naturelles dans les pays concernés.

L'ITIE compte aujourd'hui 23 pays candidats qui se sont engagés à respecter ses principes et ses règles. La procédure de mise en conformité d'un pays dure deux ans. Les pays actuellement candidats devraient ainsi être en mesure d'obtenir ce statut d'ici à 2010.

Pour plus d'informations, cf. :  
[www.eitransparency.org](http://www.eitransparency.org).

### Qu'est-ce que PWYP?

*Publish What You Pay* (PWYP) est une coalition de la société civile qui soutient les efforts des citoyens des pays en développement riches en ressources naturelles visant à demander à leur gouvernement de rendre compte de la gestion et de l'usage des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles.

Les campagnes conduites par PWYP sont soutenues par des groupes de la société civile dans près de 70 pays partout dans le monde. Les membres de la coalition demandent une publication obligatoire des paiements effectués par les entreprises et des sommes reçues par les gouvernements à l'occasion de l'exploitation des ressources pétrolières, gazières et minières, ainsi que des informations relatives aux licences d'exploitation et aux différents contrats conclus dans ce cadre.

Pour plus d'informations:  
[www.publishwhatyoupay.org](http://www.publishwhatyoupay.org)

---

confiance pour les marchés financiers. Une politique active de transparence mise en œuvre par une entreprise permet également d'améliorer son image, la rendant ainsi moins vulnérable aux atteintes potentielles à sa réputation. Enfin, la transparence dans la publication des informations constitue un outil efficace de gestion du risque pour les analystes, les investisseurs et les entreprises elles-mêmes.


Néanmoins, comme l'a montré un récent rapport de *Transparency International*<sup>10</sup>, la transparence des flux financiers dans les secteurs du gaz et du pétrole relève aujourd'hui plus de l'exception que de la règle, particulièrement en ce qui concerne la publication par les entreprises des paiements effectués au profit des gouvernements des pays hôtes. Dans de nombreux cas, même lorsque des informations sont publiées, elles le sont sous un format qui rend très difficile leur interprétation et comparaison, ce qui en limite la pertinence, la qualité et l'utilité. La publication, pays par pays, des paiements effectués au profit des gouvernements des pays hôtes n'est donc toujours pas une pratique habituelle du secteur.

Toutefois, quelques entreprises donnent l'exemple en adoptant les standards les plus exigeants en matière de transparence des flux financiers. Leur exemple montre qu'il est possible d'être transparent, même dans des environnements défavorables. Ainsi, dans les pays les plus restrictifs en matière de transparence, la politique d'information de ces entreprises est plus déterminée par leurs propres règles de transparence, ainsi que par le cadre légal de leur pays d'origine, plutôt que par les règles des pays hôtes et par l'environnement opérationnel. Les règles obligatoires et le cadre réglementaire sont des éléments clés qui permettent d'élever les standards de reporting applicables à l'ensemble des entreprises, leur permettant ainsi d'être placées sur un pied d'égalité.

### 3. Principales recommandations

Bien qu'un petit nombre de grandes entreprises ait effectué des progrès en termes de transparence des flux financiers, ces progrès ne concernent pas encore l'ensemble du secteur. Une transformation majeure des pratiques reste encore à mettre en œuvre. Certaines mesures doivent être adoptées par les entreprises, d'autres par les pays d'origine (où les entreprises ont leur siège) et les pays hôtes (où se situent les ressources naturelles).

Afin de promouvoir la transparence auprès de chacun de ces acteurs, TI recommande les actions suivantes:

-  **Les compagnies pétrolières et gazières** doivent rendre public les paiements effectués au profit des gouvernements des pays hôtes au titre des droits d'extraction. Des informations sur toutes les transactions effectuées doivent être publiées, pays par pays et dans un format standardisé. Les entreprises doivent rapidement et spontanément adopter des normes de reporting exigeantes, plutôt que d'attendre l'introduction de règles législatives contraignantes et à caractère obligatoire.



- 🌐 **Les gouvernements des pays d'origine et des pays hôtes** doivent introduire des règles rendant obligatoire la divulgation des flux financiers, pays par pays:
  - **Les gouvernements des pays d'origine** doivent adopter des règles visant à publier tous les flux financiers pertinents en termes de transparence des revenus, se rapportant à l'ensemble des opérations de leurs entreprises, à la fois dans leur pays d'origine et à l'étranger<sup>11</sup>.
  - **Les gouvernements des pays hôtes** doivent publier les montants qu'ils reçoivent des sociétés multinationales. Ils doivent également adopter des règles obligeant les entreprises opérant sur leur territoire à publier tous les flux financiers<sup>12</sup> pertinents en termes de transparence des revenus et renoncer à la clause de confidentialité contenue dans la plupart des contrats pétroliers et gaziers actuels.
  
- 🌐 **Les autorités réglementaires indépendantes** doivent également intégrer des normes relatives à la transparence des revenus dans les standards comptables et les règles applicables aux entreprises cotées.
  
- 🌐 **Les entreprises et les autorités réglementaires** doivent adopter une norme standardisée pour la publication de ces informations afin d'en améliorer l'accessibilité, la compréhension et la comparabilité dans tous les domaines pertinents en termes de transparence des revenus.
  
- 🌐 **Les organisations de la société civile** doivent exercer un contrôle et demander à leurs gouvernements respectifs de rendre compte de l'usage des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles.

Comme ces recommandations l'indiquent, de nombreux acteurs partagent la responsabilité d'agir pour améliorer la transparence. Les entreprises doivent collaborer avec les États et la société civile pour promouvoir la transparence dans la publication d'informations, tout en donnant elles-mêmes l'exemple par leurs pratiques. Parallèlement, les gouvernements des pays hôtes doivent pouvoir être tenus responsables de l'usage des ressources tirées de l'exploitation des ressources naturelles et doivent se placer en tête du mouvement en adoptant un cadre légal visant à utiliser plus équitablement les revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles. 🌐

Cette Position de Principe s'appuie sur les recommandations présentées dans le rapport publié par TI, *Promouvoir la transparence: Rapport 2008 sur la performance des compagnies pétrolières et gazières*.

Pour en apprendre davantage sur le projet et le contenu de ce rapport vous pouvez contacter François Valérien (fvalerian[at]transparency.org) ou consulter le lien suivant : [www.transparency.org/policy\\_research/surveys\\_indices/promoting\\_revenue\\_transparency](http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/promoting_revenue_transparency).

Si vous souhaitez des informations complémentaires relatives à cette Position de Principe et autres documents publiés dans cette série, vous pouvez contacter Craig Fagan au Secrétariat International de TI: plres[at]transparency.org.

**TRANSPARENCY  
INTERNATIONAL**

Téléphone

**+49-30-343820 -0**

Télécopie

**+49-30-347039 -12**

Secrétariat International

**Alt-Moabit 96**

**10559 Berlin  
Allemagne**

Imprimé sur du papier recyclé

#### Références

<sup>1</sup> Le chiffre exact est de 866 milliards de dollars pour l'année 2006, dernière année pour laquelle des statistiques sont disponibles à la date de rédaction du présent document. Cf.: US Energy Information Agency : "OPEC Revenues Fact Sheet and major non OPEC Revenues", Janvier 2006: ([www.iea.doe.gov/cabs](http://www.iea.doe.gov/cabs))

<sup>2</sup> Cf. "Better governance for development in the Middle East and North Africa", <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/MENAEXT/0,,contentMDK:20261216~pagePK:146736~piPK:146830~theSitePK:256299,00.html>.

<sup>3</sup> Cf. : [www.hrw.org/english/docs/2004/01/12/angola6925.htm](http://www.hrw.org/english/docs/2004/01/12/angola6925.htm) et [www.hrw.org/reports/2004/angola0104/](http://www.hrw.org/reports/2004/angola0104/).

<sup>4</sup> Selon le Rapport 2004 sur la Corruption dans le Monde, la Commission de lutte contre la corruption du Nigéria a accusé les régimes dictatoriaux successifs d'avoir détourné 400 milliards de dollars de revenus pétroliers, et l'ancien président Sani Abacha d'avoir à lui seul détourné entre 2 à 5 milliards de dollars. (Cf. [http://transparency.org/publications/gcr/download\\_gcr/download\\_gcr\\_2004](http://transparency.org/publications/gcr/download_gcr/download_gcr_2004)).

<sup>5</sup> Source: US Energy Information Agency : "OPEC Revenues Fact Sheet: OPEC Oil Export Revenues", septembre 2008: ([www.eia.doe.gov/emeu/cabs/OPEC\\_Revenues/Factsheet.html](http://www.eia.doe.gov/emeu/cabs/OPEC_Revenues/Factsheet.html))

<sup>6</sup> Cf. : [http://findarticles.com/p/articles/mi\\_qn4158/is\\_20070131/ai\\_n17162584](http://findarticles.com/p/articles/mi_qn4158/is_20070131/ai_n17162584) et <http://allafrica.com/stories/200807250063.html>.

<sup>7</sup> Dans ce contexte, la transparence des revenus correspond à la publication d'informations financières relatives aux opérations des industries pétrolières, gazières et minières, dans le but de faire connaître au public le montant des revenus liés aux industries extractives.

<sup>8</sup> Cf.:

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/WBI/EXTWBIGOVANTCOR/0,,contentMDK:21682817~isCU:Y~menuPK:1857736~pagePK:64168445~piPK:64168309~theSitePK:1740530,00.html>

<sup>9</sup> Cf.: [www.comminit.com/en/node/69950](http://www.comminit.com/en/node/69950).

<sup>10</sup> Cf. *Promouvoir la Transparence : Rapport 2008 sur la performance des compagnies gazières et pétrolières* [www.transparency.org/news\\_room/in\\_focus/2008/promoting\\_revenue\\_transparency](http://www.transparency.org/news_room/in_focus/2008/promoting_revenue_transparency))

<sup>11</sup> Les informations pertinentes en termes de transparence des revenus sont les suivantes: montant total des paiements effectués (en espèces ou en nature) au profit des gouvernements hôtes ou d'entités liées aux gouvernements hôtes, pays par pays ; répartition détaillée des bénéficiaires (échelon gouvernemental concerné, État central ou entreprises publiques, ...) ; répartition des paiements entre droits d'exploitation, royalties, dividendes, impôts, bonus, profit oil, commissions et autres paiements.

<sup>12</sup> Cf. *Promouvoir la Transparence : Rapport 2008 sur la performance des compagnies gazières et pétrolières* ([www.transparency.org/news\\_room/in\\_focus/2008/promoting\\_revenue\\_transparency](http://www.transparency.org/news_room/in_focus/2008/promoting_revenue_transparency)).

© 2008 Transparency International. Tous droits réservés.

Transparency International (TI) est l'organisation de la société civile mondiale au premier plan de la lutte contre la corruption. Avec plus de 90 sections dans le monde entier et un secrétariat international à Berlin, Allemagne, TI sensibilise le public sur les effets nuisibles de la corruption ; TI collabore avec ses partenaires dans les gouvernements, le secteur privé et la société civile afin de développer et appliquer des mesures efficaces contre la corruption. Pour plus d'informations, veuillez visiter : [www.transparency.org](http://www.transparency.org)

ISSN 1999-2904